



Bulletin Municipal La Courtine



Soutien aux agriculteurs locaux

Février 2017

Le mot du Maire

Chers Courtinois,

Nous voici déjà au tout début de l'année 2017, tout d'abord je tiens au nom du Conseil Municipal et de moi-même à vous présenter tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

Cette année débute par des changements au niveau de la communauté de communes.

En effet l'année 2016 a été consacrée à la préparation de la mise en place de cette nouvelle collectivité. La loi NOTRE comme je l'avais évoqué dans le dernier bulletin, nous a obligé à nous regrouper pour former un nouvel EPCI de plus de 5000 habitants. Le choix de rejoindre nos collègues corréziens est maintenant réalisé.

Le 5 janvier, un nouvel exécutif vient d'être mis en place : il a fallu une longue et complexe soirée pour élire un nouveau bureau en charge de la gestion de « HAUTE CORREZE COMMUNAUTE », nom de cette grande structure. Le président, à qui vient d'être confiée la conséquente charge de mener à bien la mise en route et la réussite de ce regroupement se nomme : Pierre CHEVALIER. 15 vice-présidents chargés chacun d'une compétence viennent seconder ce dernier. Au cours de cette singulière soirée, la proposition de répartir les vice-présidences par anciens territoires communautaires, a reçu l'aval de tous les élus présents. Pour le secteur des Sources de la Creuse, 4 candidatures se sont présentées aux suffrages : P.SOULET, J.ROBINEAU, L.BOYER, J-M.MICHELON. Après un vote à bulletin secret, Madame BOYER et J-M. MICHELON ont été élus, en charge respectivement de la GEMAPI et SPANC pour Laurence et la mise en place d'une politique de la ruralité et la cohérence du territoire pour moi-même.

Une première réunion a eu lieu à Merlines afin de mettre en place les nombreuses commissions thématiques, commissions au sein desquelles se sont inscrites grand nombre de personnes désireuses de s'impliquer et d'apporter leurs connaissances et contributions à cette nouvelle communauté de communes. D'autres décisions indispensables ont également été validées au cours de cette même séance, sereine et constructive.

La mise en place de cette nouvelle structure soulève et à juste titre, des questionnements divers, en premier lieu sur les services existants : vont-ils rester ? vont-ils disparaître ? La loi portant sur les fusions de com-com n'entraîne pas de disparition de service, elle modifie certaines fois le champ d'application des compétences mais ces dernières ne disparaissent pas. Si tel en était le cas, cela émanerait d'un choix politique des élus en place. Il est difficile d'imaginer qu'un élu local, ou un groupe d'élus, décident sans explication préalable et motivée, de supprimer un service qui a été déjà bien compliqué à mettre en place.

Il en est de même pour le siège social de l'ex com-com. Il est inconcevable de construire une nouvelle collectivité sans avoir une répartition territoriale identifiée. Une réflexion est en court pour proposer un système de permanence à la semaine où les usagers et les élus auront un interlocuteur en réseau avec les services du siège social principal. La mise en route de notre nouvelle communauté de communes sera peut-être un peu longue ; les

décisions doivent être prises et annoncées par les élus afin d'éviter toute interprétation erronée et abusive.

L'année 2016 s'est terminée par un acte lâche, violent et criminel, l'incendie du centre d'engraissement de Saint-Martial. Ce geste délibéré est l'agissement de personnes inconscientes, irrespectueuses du travail et de l'investissement de la population locale qui souhaite vivre et travailler sur un territoire déjà bien malmené par la désertification et le manque d'activités. Le bâtiment de stockage a totalement été détruit, le feu a été maîtrisé par les sapeurs pompiers creusois et corréziens, les animaux en place ont, heureusement, été épargnés. Grâce à la mise en place rapide de moyens et à la qualité d'intervention des entreprises locales, les bovins ont pu être maintenus dans la stabulation dans des conditions acceptables. La collectivité, la SAS alliance, et les services de l'état travaillent en étroite collaboration pour que ce site reprenne une activité normale.

Une information plus agréable concernant le secteur de la santé. Nous avons, au cours de l'année, accueilli deux ostéopathes : Lorine qui intervient en début de semaine et Manon le samedi. Je peux officiellement annoncer l'arrivée d'un dentiste à la maison de santé. Comme son collègue kiné, il nous vient de Roumanie. La collectivité (communauté de communes) a, depuis quelques mois, décidé d'accompagner cette installation en faisant l'acquisition du matériel nécessaire à son activité, remboursable sous la forme d'une convention. Si tout se déroule bien, Monsieur ROSSU devrait donner ses premières consultations début mars.

Le 23 janvier dernier nous avons inauguré l'ouverture de la MSP des sources de la creuse ; aujourd'hui nous ne pouvons qu'être satisfaits de notre travail de partenariat avec le pôle santé d'Ussel qui nous a permis de répondre assez rapidement aux besoins premiers en matière de santé, preuve qu'il est parfois bon d'avoir une vision positive de nos projets locaux.

Une autre information plutôt rassurante : un chef de corps va bientôt être nommé au camp militaire de la Courtine. L'annonce est officielle et ce dernier prendrait ses fonctions au mois de juillet de cette année. Il y a quelques années, les élus avaient boycotté la cérémonie durant laquelle le camp perdait son chef de corps, son autonomie de gestion. La position prise alors par les élus avait été largement critiquée et incomprise. Le message était pourtant clair ; nous doutions des capacités de fonctionnement du camp sans chef sur le site. La situation de ces années de rattachement nous donne aujourd'hui raison et les autorités militaires conscientes des soucis de gestion du camp ont entendu notre message. Je ne crois pas que cette fois ci les élus bouderont la cérémonie de commandement.

J'ai été un peu plus long que d'habitude pour ce mot, mais il me semblait important de vous aviser de ces renseignements.

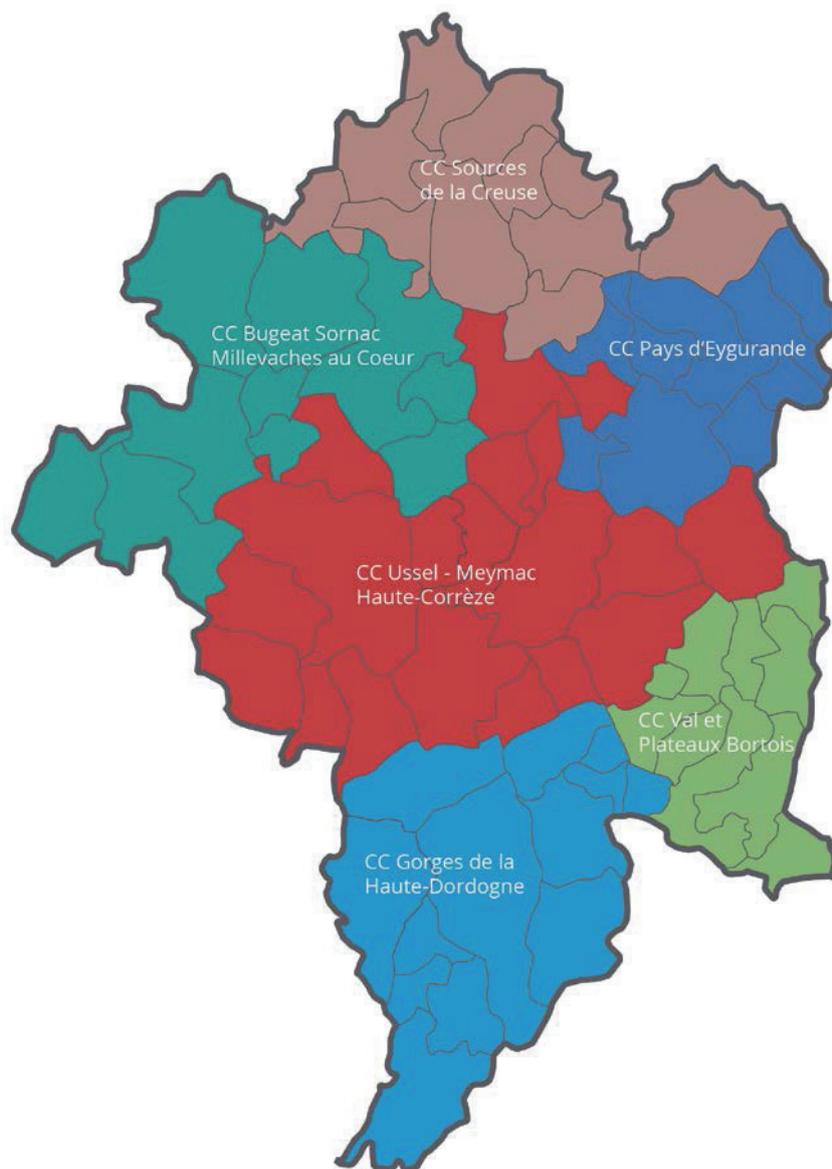
Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin.

Jean-Marc MICHELON

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

BUGEAT SORNAC MILLEVACHES AU COEUR
GORGES DE LA HAUTE-DORDOGNE
PAYS D'EYGURANDE
SOURCES DE LA CREUSE
USSEL - MEYMAC HAUTE-CORRÈZE
VAL ET PLATEAUX BORTOIS

72 communes – 34 043 habitants – 1 895 km²



Les chiffres clés de Haute-Corrèze Communauté



1 janvier 2017

date de naissance



34 043

habitants



1 895

km²



103

conseillers communautaires



72

communes



128

agents

Les 72 communes de Haute-Corrèze Communauté

Aix - Alleyrat - Ambrugeat - Beissat - Bellechassagne - Bort Les Orgues - Bugeat - Chavanac - Chaveroche - Chirac Bellevue - Clairavaux - Combressol - Confolent Port Dieu - Couffy Sur Sarsonne - Courteix - Davignac - Eygurande - Feniers - Feyt - La Courtine - Lamazière Basse - Lamazière Haute - Laroche près Feyt - Latronche - Le Mas d'Artige - Liginac - Lignareix - Magnat l'Étrange - Malleret - Margerides - Maussac - Merlines - Mestes - Meymac - Millevaches - Monestier Merlines - Monestier Port Dieu - Neuvic - Palisse - Pérols sur Vézère - Peyrelevade - Poussanges - Roche le Peyroux - Saint Angel - Saint Fréjoux - Saint Rémy - Saint Setiers - Saint Victour - Sarroux - Sérandon - Sornac - Soursac - St Bonnet près Bort - St Etienne aux Clos - St Etienne la Geneste - St Exupery les Roches - St Germain Lavolps - St Hilaire Luc - St Julien Près Bort - St Martial le Vieux - St Merd la Breuille - St Merd les Oussines - St Oradoux de Chirouze - St Pantaléon de Lappleau - St Pardoux le Neuf - St Pardoux le Vieux - St Sulpice les Bois - Ste Marie Lapanouze - Thalamy - Ussel - Valiergues - Veyrières

Née de la fusion de 5 communautés de communes (Gorges de la Haute-Dordogne, Pays d'Eygurande, Sources de la Creuse, Ussel Meymac Haute-Corrèze, Val et plateaux bortoises) et de l'extension à 10 des 18 communes d'une 6^{ème} (Bugeat Sornac Millevaches au Cœur), Haute-Corrèze Communauté regroupera 72 communes et 34 000 habitants au 1^{er} janvier 2017. Son siège sera situé au 23 parc d'activité du Bois Saint Michel à Ussel.

Pourquoi cette fusion ?

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée le 7 août 2015 a redistribué les compétences entre les différentes collectivités et les a enjointes, par la même occasion, à revoir leurs périmètres. Les structures intercommunales doivent dorénavant représenter au moins 15 000 habitants (ou 5 000 en zone montagne, comme c'est le cas en Haute-Corrèze). En rapport avec cette obligation législative, le préfet de la Corrèze avait proposé en mars 2016 un schéma de coopération intercommunale visant à regrouper les différentes communautés de communes du territoire.

Une intercommunalité, pour quoi faire ?

- Peser, être influent et visible dans le paysage institutionnel départemental et régional
- Stopper la baisse des dotations de l'État à court terme
- Faire émerger une identité de territoire porteuse de développement et d'innovation
- Disposer d'une institution structurée disposant de compétences et de moyens étoffés, à mutualiser avec les communes membres
- Répondre aux besoins de la population via des services accessibles

Comment cette fusion a-t-elle été préparée ?

Un travail a débuté pour créer ce nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui verra le jour au 1^{er} janvier 2017. Cette phase de préparation et de réflexion s'est faite de manière sereine pour créer un climat de confiance, de respect et de partage entre les élus, mais aussi entre les agents. Différentes réunions de travail et de concertation ont été programmées, tout au long de l'année 2016 :

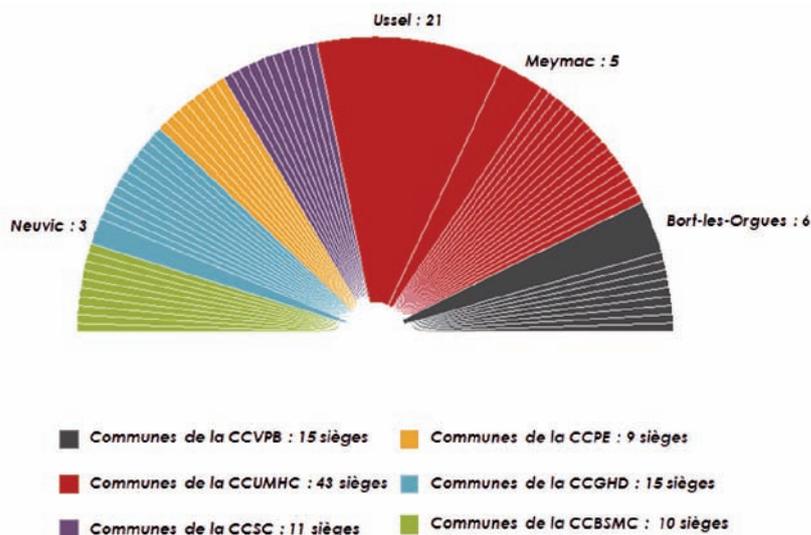
- 20 commissions de travail thématiques pour réfléchir autour des compétences
- 10 réunions du comité de pilotage composé des présidents actuels et de quelques vice-présidents
- 3 conférences des maires réunissant les 72 maires et le comité de pilotage pour échanger et débattre
- 5 rencontres internes entre les agents communautaires pour apprendre à se connaître, partager les ressentis et suivre l'avancée du projet de fusion

Elles ont permis de faire un état des lieux de l'existant, afin d'identifier les opportunités et les points de vigilance. De là, en ont découlé les grandes orientations de préfiguration de la future communauté de communes qui seront transmises au futur exécutif.

Lors de la première quinzaine de janvier 2017, les conseillers communautaires devront élire leur nouveau président pour Haute-Corrèze Communauté, qui lui-même, mettra en place sa nouvelle équipe avec ses vice-présidents.

Comment seront représentées les communes au sein du futur conseil communautaire ?

Toutes les communes ont au moins 1 siège au conseil communautaire. Seules les communes de plus de 1000 habitants disposent de sièges supplémentaires, proportionnellement au nombre d'habitants :



Quelles seront les compétences de la future intercommunalité ?

La loi prévoit que, lors de la fusion, les statuts de Haute-Corrèze Communauté sont le fruit d'un "copié-collé" des statuts des 6 collectivités actuelles. Les compétences seront donc exercées à l'identique dans un premier temps.

De plus, du fait de la superposition des périmètres, le Sirtom de la région d'Ussel, le Sivom de la Courtine et le service "ordures ménagères" de la commune de Soursac seront dissous et intégrés à Haute-Corrèze Communauté.

Par ailleurs, la loi NOTRe a également modifié les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives des communautés de communes.

Compétences obligatoires

Au 1^{er} janvier 2017 :

- Développement économique et immobilier d'entreprises
- Promotion touristique et création d'un office de tourisme communautaire
- Plan local de l'urbanisme intercommunal
- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Aire d'accueil des gens du voyage

Puis au 1^{er} janvier 2018 : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles

Pour les compétences optionnelles, les élus disposent d'1 an à compter du 1^{er} janvier 2017 pour décider de rétrocéder la compétence aux communes ou la conserver et l'élargir à l'ensemble du périmètre :

- Équipements culturels
- Équipements sportifs
- Action sociale dont petite enfance, périscolaire, extrascolaire
- Eau et assainissement (dont service public d'assainissement non collectif)

Compétences facultatives

Pour les compétences facultatives, les élus disposent de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2017 pour décider de rétrocéder la compétence aux communes ou la conserver et l'élargir à l'ensemble du périmètre :

- Maisons de santé
- Logement
- Autres actions (soutien aux missions locales, aux instances de coordination de l'autonomie...)



Conseil Municipal du 20 Janvier 2016

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

- Portant engagement des crédits pour 2016.
- Portant création d'une rampe extérieure d'accès à la mairie – DETR 2016.
- Portant Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Cinéma

Des habitants de la Commune ont demandé s'il serait possible de mettre en place une séance de cinéma le samedi après-midi. Il s'agit d'une bonne idée qui doit être expérimentée.

Classe de mer de l'école élémentaire

L'école élémentaire de La Courtine sollicite une subvention pour le financement de sa classe de mer qui aura lieu en mai prochain. Cette demande fera l'objet d'une délibération du Conseil Municipal à l'occasion du vote du budget 2016.

Musée de la Résistance

Sollicité par l'Association Départementale des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation, le Conseil Municipal apporte son soutien à la création du musée départemental de la Résistance et de la Déportation pour le département de la Creuse.

Divagation de chiens

Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leurs animaux ne puissent pas s'échapper de leur domicile. En outre, la réglementation qui impose le port de la muselière pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doit impérativement être respectée. A défaut, les propriétaires s'exposent à voir leur responsabilité engagée.

Arbres du Champ de Foire

Un élagueur doit intervenir dans les prochains jours pour l'abattage et l'élagage de certains arbres qui représente un danger au Champ de Foire.

Conseil Municipal du 17 Février 2016

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

- Portant sur « Lotissement du Champ de Foire : Création et vote du budget annexe »
- Portant sur « Lotissement du Champ de Foire : Fixation du prix de vente du m² »
- Portant sur « Aménagement d'un carrefour sur la RD 982 dans la traverse du bourg de la Commune – Subvention »
- Portant sur « Reconnaissance de propriété du drap mortuaire de la Libre Pensée »

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Points propres

La Communauté de Communes doit réaliser des dalles de béton à l'emplacement des colonnes de tri sélectif de La Courtine. Le Conseil Municipal souhaite conserver les 3 points propres de la commune et repousser les containers situés Place du 19 mars 1962, à plus grande distance de la route.

Conseil Municipal du 13 Avril 2016

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

- Portant sur « Approbation du compte de gestion 2015 »
- Portant sur « Approbation du compte administratif 2015 »

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|----------------|------------|----------------|------------|------------|--------------|
| | DEPENSES | RECETTES | DEPENSES | RECETTES | DEPENSES | RECETTES |
| Résultats reportés N-1 | | 73 335.59 | 94207.44 | | 20871.85 | |
| Opérations de l'exercice | 706 443.09 | 812 226.26 | 175 670.86 | 196 480.26 | 882 113.95 | 1 008 706.52 |
| TOTAUX | 706 443.09 | 885 561.85 | 269 878.30 | 196 480.26 | 902 985.80 | 1 008 706.57 |
| Résultats de clôture | 179 118.76 | | -73 398.04 | | 105 720.72 | |
| Restes à réaliser | | | 0 | 0 | | |
| Résultats définitifs | 179 118.76 | | -73 398.04 | | 105 720.72 | |

- Portant sur « Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 »

| <u>AFFECTATION</u> | |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|
| Résultat de clôture 2015 | 179 118.76 € |
| Couverture du besoin de financement de la section d'investissement | 73 398.04 € |
| Report au 001 - Budget 2016 | - 73 398.04 € |
| Report au 002 - Budget 2016 | 105 720.72 € |

Le budget primitif du budget principal s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 864 512 € et en section d'investissement à la somme de 745 398 €.

- Portant sur « Revalorisation des 4 taxes locales »

| | TAUX | PRODUIT FISCAL ATTENDU |
|-------------------------|---------|------------------------|
| TAXE D'HABITATION | 18.02 % | 133 492 € |
| TAXE FONCIERE BATIE | 16.57 % | 124 142 € |
| TAXE FONCIERE NON BATIE | 40.45 % | 5 987 € |
| C.F.E. | 21.45 % | 53 668 € |
| TOTAL | | 317 289 € |

- Portant sur « Budget du lotissement du Champ de Foire »

Le budget du lotissement s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 554 000 € et en section d'investissement à la somme de 527 000 €.

- Portant sur « Création d'une rampe PMR – DETR 2016 »

- Portant sur « Maison de Services au Public »

- Portant sur « Approbation du zonage d'assainissement »

- Portant sur « Acquisition d'un tracteur »

- Portant sur « Cession de la parcelle AB 463 »

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Sécurité routière

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'insécurité routière, le Ministre de l'Intérieur demande aux municipalités de désigner un conseiller municipal spécialement chargé de la sécurité routière.

Le Conseil Municipal souhaite obtenir davantage d'informations quant au rôle et aux fonctions du conseiller municipal qui sera ultérieurement désigné.

Cimetière

Il a été signalé des zones boueuses et dégarnies au nouveau cimetière. Le Conseil Municipal est informé de la situation et fait le nécessaire en fonction des intempéries.

Conseil Municipal du 28 Juillet 2016

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

- Portant sur « Décision du Conseil Municipal de la commune de La Courtine incluse dans le périmètre d'une fusion extension prévue par le SDCI et mise en œuvre par Arrêté Préfectoral portant projet de périmètre de la fusion extension adopté en application de l'article 35 de la loi NOTRE »

- Portant sur « Décision du Conseil Municipal de la commune de La Courtine incluse dans le périmètre d'une fusion extension concernant le nom du Conseil Communautaire du futur Etablissement Public de Coopération Intercommunale »

- Portant sur « Décision du Conseil Municipal de la commune de La Courtine incluse dans le périmètre d'une fusion extension concernant le siège du Conseil Communautaire du futur établissement Public de Coopération Intercommunale »

- Portant sur « Décision du Conseil Municipal de la commune de La Courtine incluse dans le périmètre d'une fusion extension concernant la composition du Conseil Communautaire du futur établissement Public de Coopération Intercommunale »

- Portant sur « Suppression du C.C.A.S »

- Portant sur « Mise à disposition d'un local communal lors d'obsèques civiles »

- Portant sur « Motion pour le maintien de l'IME Pierre d'Aubusson du Monteil au Vicomte »

- Portant sur « Motion pour le maintien des services bancaires de proximité du Crédit Agricole de La Courtine »

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Forum des associations

Un forum des associations va être organisé le samedi 17 septembre 2016 après-midi afin de présenter leurs activités et permettre aux personnes qui souhaiteraient y participer de s'inscrire. 24 associations culturelles et sportives de la commune et des alentours ont été sollicitées pour y tenir un stand.

Conseil Municipal du 11 Octobre 2016

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

- Portant « Echange de terrain entre la communauté de communes des Sources de La Creuse et la commune de La Courtine ».

- Portant sur « Revalorisation du prix des repas à la cantine »
- Portant « diminution du montant de la participation des familles pour l'achat des goûters des élèves de l'école maternelle »
- Portant sur « L'autorisation au Maire à ester en Justice (défense devant le Tribunal Administratif de Limoges) »
- Portant « Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade »
- Portant « Création du poste d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} Classe»
- Portant « Demande de concours technique et financier du S.D.E.C. et l'autorisation du conseil municipal au Maire pour la signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et le S.D.E.C. pour les travaux d'éclairage public »
- Portant « modernisation des installations d'éclairage public dans le cadre de l'appel à projet TEPCV-PNR ».

Le texte complet des délibérations est consultable à la mairie dans le registre des délibérations



Cérémonie du 8 Mai à La Courtine



Au camp militaire



A la mairie

Centre De Secours De La Courtine

Nous pouvons toujours compter sur les Sapeurs-Pompiers qui font preuve de courage et dévouement lors de leurs interventions.

Cette année encore, nos sapeurs pompiers Courtinois ont participé à différentes manifestations qui ont ravi la population. Ils ont proposé deux matinées dédiées « aux gestes de premiers secours » afin de sensibiliser et d'apprendre les gestes qui sauvent. Beaucoup ont répondu présent à cet événement !

Nous avons également pu voir les pompiers, participer à l'opération « petit déjeuner », le 20 novembre 2016, au profit de l'Association Trisomie 21 Creuse. Ils les ont distribués dans de nombreuses maisons Courtinoises. Cette opération a fait l'unanimité au sein du bourg et a enchanté ses habitants.



N'oubliez pas, Les Sapeurs-pompiers recrutent ! Alors si vous êtes motivés et prêts à vous engager, n'hésitez pas à les contacter !!!

**COORDONNEES ET HORAIRES DES INTERVENANTS A LA
MAISON DE SANTE DE LA COURTINE**

| | | |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Docteur T. QUESNEL | Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h <u>Sur rendez-vous</u> | 05 55 66 73 19 |
| Cabinet d'infirmières | Tous les jours | 05 55 67 15 84 |
| Kinésithérapeute R. ALEXANDRU | Du lundi au samedi | 05 55 66 27 32 06 36 84 13 52 |
| Ostéopathe L. BELLEGUEULE | Lundi, Mardi et mercredi | 06 11 38 38 95 |
| Ostéopathe | Le samedi | |

Un dentiste s'installera à la maison de santé à partir mois de mars 2017.



La Maison Médicale a été inaugurée le 13 Janvier 2016

E.H.P.A.D de La Courtine

L'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) du Chabanou a ouvert ses portes en 2013. Établissement neuf porté juridiquement par le Centre Hospitalier d'Aubusson, la structure peut accueillir 40 personnes, dont 13 dans une unité spécialisée pour les personnes désorientées. Cette capacité permet de proposer aux résidents un accompagnement au plus proche de leurs besoins. Des hébergements temporaires peuvent également être proposés.

Les locaux ont été pensés comme un véritable lieu de vie avec des chambres individuelles et équipées de salles de bain privées avec douches. Toutes sont équipées d'une télévision et d'un accès internet. Du mobilier est mis à disposition. Toutefois, chacun peut apporter du petit mobilier et de la décoration personnelle. Les pièces communes sont conçues pour permettre la réception des proches mais également pour permettre des activités diverses.

Ainsi, une équipe de professionnels cadre de santé, infirmiers, aides soignants, agents des services hospitaliers, animateur, agent administratif, se tient à la disposition des familles et des résidents pour la préparation de l'entrée en hébergement et pour assurer la qualité de la prise en charge au quotidien.

Le suivi médical est assuré par les médecins traitants des résidents.

Pour tout renseignement : 05.55.67.77.10.



À La Courtine,
pour répondre à vos besoins
de services publics,
nous les avons rassemblés
sous un même toit.

Une nouvelle idée de La Poste.



Maison de Services Au Public

Le 16 septembre 2016, la MSAP a été inaugurée en présence de Monsieur le Député de La Creuse dans les locaux de La Poste de La Courtine. Ainsi, vous pouvez désormais y trouver un accès aux services de la CPAM, de la CAF, de la MSA et de Pôle Emploi. Vous pourrez obtenir des informations, réaliser des opérations, seul ou accompagné, selon vos besoins.

Vous pouvez contacter La Poste de La Courtine au **05.55.66.77.10**



NOUS TROUVER :

22 rue de la Liberté
23100 La Courtine

HORAIRES :

- lundi de 13h30 à 16h30
- mardi - mercredi - jeudi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
- vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00
- samedi : 8h30 à 12h00

Départ du courrier : du lundi au vendredi : 15H15 / Samedi : 11H45



Le Syndicat d'Initiative vous propose :

CIRCUITS DE RANDONNEE

3 circuits de randonnée au départ de l'aire de camping-car de La Courtine:

- le premier vous mènera jusqu'au village de Hume Petit. Sur le parcours, vous trouverez de charmants points de vue d'où vous pourrez admirer les vastes étendues du Plateau de Millevaches avant de redescendre vers La Courtine.
- le second vous emmènera à travers bois vers le village de Saint Denis. En chemin, vous trouverez au pied d'un hêtre centenaire « la croix de la Mariette ». Arrivé à Saint Denis, vous découvrirez l'ancienne église dont dépendait jadis la paroisse de La Courtine.
- le troisième enfin, vous mènera au Bois de la Rame. Le plus long des trois, mais qui vous permettra de profiter des différents points de vue sur les monts d'Auvergne, du Puy de Dôme avec le Massif du Sancy jusqu'au Cantal, sans oublier le plateau de Millevaches. Au cours de votre balade, vous traverserez une superbe hêtraie et découvrirez la ressource en eau au travers des différents points d'eau locaux.

Un autre parcours vient se greffer à celui-ci. Il s'agit du parcours Chamina qui fait le tour de la Forêt de Châteauvert et des Agriers (25 km).

A votre retour au point de départ de ces différents circuits et si vous avez encore un peu de courage, vous complèterez votre parcours en faisant le tour de l'Etang du Grattadour.

Bonne balade !

Il est rappelé aux riverains que les chemins de randonnée doivent rester accessibles à tous



Fiches rando disponibles à l'aire de camping-car et à la mairie

Il y a 100 ans à La Courtine

Le 26 juin 1917, 10 300 soldats russes de la 1^{re} brigade du corps expéditionnaire sont arrivés en gare de la Courtine pour rejoindre ensuite leur campement au camp militaire. Quelques jours plus tard, le 5 juillet, 6 500 autres soldats russes de la 3^{me} brigade les y rejoignirent. Une histoire encore trop ignorée que l'association La Courtine 1917 s'évertue depuis 3 ans à faire connaître.

Constituée en janvier 2014 à La Courtine et aujourd'hui forte de 223 adhérents répartis dans 48 départements différents, l'association se fixe en effet pour buts :

-d'organiser et soutenir des initiatives et évènements visant à faire connaître et défendre l'histoire du corps expéditionnaire russe pendant la guerre 1914-1917 et tout particulièrement l'histoire de la mutinerie des soldats de la première brigade cantonnée à La Courtine à partir du 22 juin 1917. Ces initiatives et évènements pouvant être des rassemblements, des manifestations, des conférences, des films, des expositions, des banquets, l'édition d'articles, de brochures, de livres, la promotion d'œuvres théâtrales ou chantées, etc.

-d'agir pour que cette histoire de la mutinerie des soldats russes à La Courtine soit intégrée dans les programmes scolaires de l'enseignement public (article 3 des statuts)

Pour sa création, l'association a reçu le parrainage de personnalités et d'élus, elle s'est dotée d'un Conseil scientifique, d'un conseil d'administration et d'un bureau et elle bénéficie depuis 3 ans du concours bienveillant du maire et de la municipalité de La Courtine, qu'ils en soient ici vivement remerciés.

En trois années d'existence, l'association La Courtine 1917 a réalisé 31 conférences, projections-débats, rencontres, dans 19 départements souvent en partenariat avec d'autres associations, syndicats, cinémas, etc. Ces initiatives ont été animées par une quinzaine de membres de l'association et elles ont rassemblé plus de 1 600 personnes.

L'association a réalisé avec le concours de l'historien Rémi Adam une exposition de 13 kakémonos de 2m x 0,85m sur l'histoire du corps expéditionnaire russe en France. Cette exposition est prêtée aux collectivités, associations et établissements scolaires qui en font la demande.

L'association édite une revue périodique Les Cahiers de la Courtine 1917 dont 3 numéros sont déjà parus et elle met régulièrement de nombreuses informations sur son site internet qui comprend à ce jour 37 rubriques avec 121 articles, site qui a reçu 32 810 visites depuis sa création .

Les radios et la télé ainsi que les organes de presse locaux mais aussi régionaux et nationaux ci-après , ont parlé des initiatives de l'association à travers des articles et des interviews:

La Montagne, L'Echo, Le Populaire, Sud Ouest, La Marseillaise, l'Est Républicain, Informations Ouvrières, Le Nouveau Grain de Sable, Rabochie Izvestiya (revue russe), l'Idée Libre, La Raison, SVOI (magazine russe), Tribune ouvrière, La Provence, Le Bien public, Perspective (revue franco-russe), France 24, IPNS, Les Cahiers du mouvement ouvrier, LiteraruS (revue franco-russe), la Dépêche du midi.

En 2016, l'association La Courtine 1917 a également répondu positivement à trois invitations de l'Ambassade russe de participer à des hommages officiels aux soldats russes qui ont débarqué en 1916 pour venir combattre en France.

L'année 2017 va être très importante pour l'association mais aussi pour la commune de La Courtine, ses associations et ses habitants. En effet les initiatives de commémoration du centenaire de la présence des soldats russes en Creuse auront lieu en septembre 2017 pendant 4 jours (voir encadré ci-contre)

Le Comité creusois de la Mission centenaire 14 -18 soutient à l'unanimité le projet de ces commémorations du centenaire que l'association a présenté à la préfecture de la Creuse le 9 novembre 2016 et le projet a reçu en décembre 2016 la labellisation nationale de la Mission centenaire 14-18.

FR3 Nouvelle Aquitaine et la commune de La Courtine sont partenaires de l'association La Courtine 1917 pour ce projet. L'Inspection pédagogique régionale d'histoire du Rectorat s'est déclarée favorable à des actions pédagogiques au 1^{er} semestre 2017 en direction des établissements scolaires afin que l'épopée des soldats russes soit connue des jeunes générations. Il est d'ailleurs proposé que le deuxième jour des commémorations

du centenaire, le vendredi 15 septembre, soit réservé à l'accueil des scolaires, pour la discussion, la restitution de leurs travaux pédagogiques, visites d'expos, visionnages de films et échanges avec les descendants des soldats russes qui seront présents pour ces jours du centenaire.

Cher (e)s habitant(s) de La Courtine nous venons de vous présenter brièvement les buts, réalisations et objectifs de l'association La Courtine 1917. Si vous n'êtes pas encore membre de cette dernière, si vous estimez que l'histoire du corps expéditionnaire russe et la mutinerie de La Courtine doivent être portées à la connaissance d'un public de plus en plus large, alors vous pouvez le faire en nous aidant à préparer les initiatives du centenaire, et aussi si vous le souhaitez en adhérant à l'association.

Jean-Louis Bordier
Président de la Courtine 1917

Contact :

Association La Courtine 1917
8 avenue de la République - 23000 GUERET
05 55 52 09 74

lacourtine1917@gmail.com

www.lacourtine1917.com

[facebook](#)

A noter sur vos agendas

14,15,16,17

SEPTEMBRE

2017

quatre jours d'initiatives
pour commémorer le

CENTENAIRE

de la présence à La Courtine
et sur le plateau de Millevaches de

17 000 soldats russes

et de la mutinerie de

10 000 d'entre eux

Colloque, concerts, soirée cabaret russe,
Exposition, cinéma...



Soldats russes à la gare de La Courtine en juin 1917
Sur la banderole : « En avant pour la paix du monde entier »

Drap mortuaire de la Libre-Pensée

Dans le cadre des missions de la conservation des antiquités et objets d'art de La Creuse, un travail de recensement des objets mobiliers a été entrepris afin d'assurer leur sauvegarde et leur mise en valeur.

Il est apparu que certains abritaient des objets de la Libre-Pensée : bannière, drap mortuaire, etc... Ainsi, notre Commune est dépositaire d'un objet de la Libre-Pensée, à savoir :

Un drap mortuaire (drap de cérémonie) confectionné vers 1920, pour la section de la Libre-Pensée du canton de La Courtine et utilisé aussi par les habitants de Magnat l'Etrange, Clairavaux, etc...

Ce drap est en feutrine rouge avec les lettres en fil d'argent. La doublure est en coton noir. Les franges, les galons et cordons en fils métalliques. Au centre, est représentée une fleur de pensée bleue mauve. Sa dimension est de 2,50 m X 1,40 m.

Ce drap mortuaire peut être prêté par la Mairie de La Courtine lors d'obsèques civiles.

Enfin, par délibération du 26 Juillet 2016, le Conseil Municipal a décidé de mettre gratuitement la salle polyvalente ou la salle des associations à disposition des familles lors de telles obsèques civiles, afin de pouvoir se recueillir dignement, se protéger des intempéries et être dans l'intimité nécessaire.



NOTRE-DAME DE LA COURTINE

LA COURTINE, était déjà au II^e siècle de notre ère une des plus importantes localités de la Montagne Limousine et possédait jadis un château fort.

DOMINUS de CORTINA au XIV^e siècle infirme la thèse qui consiste à la rapprocher des « courtines » de la forteresse féodale.

Son église a été construite à partir de 1742, avec le portique et les pierres de l'ancienne église ainsi que celles du château en ruines. La première pierre qui fut placée sous le pilier massif entre la Chapelle de SAINT JEAN et le CHŒUR est taillée à 6 faces ornées d'une croix.

Le clocher est monté en bonnet carré.



- 2 chapelles, dont l'une à droite, abrite la statue de la Vierge, dite NOTRE-DAME de LA COURTINE, l'autre à gauche, celle de SAINT JEAN.



Plusieurs objets constituent le mobilier, entre autres :

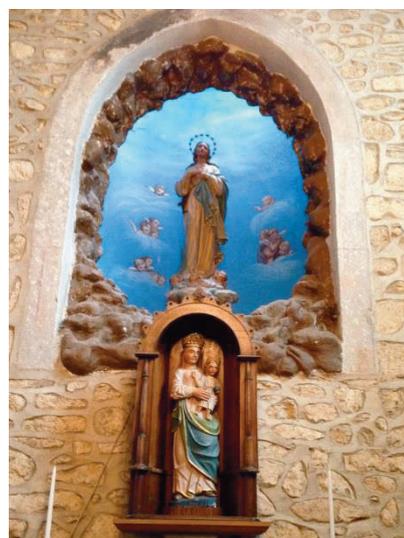
- reliquaire de SAINT LOUP dans une boîte en bois vitrée. A l'origine, les précieuses reliques du Saint étaient insérées dans l'unique statue de SAINT LOUP qui était dans l'église de la DAIGUE disparue ainsi que le village annexé par le Camp Militaire au début du siècle précédent.

- un tableau et son cadre : Notre-Dame de Czestochowa, offert au XX^e siècle par les soldats Polonais.



- un tableau de la SAINTE FAMILLE : don de l'Empereur en 1863, œuvre du Peintre Emma Cornélie.

- un chemin de croix en bois sculpté en relief, peint.



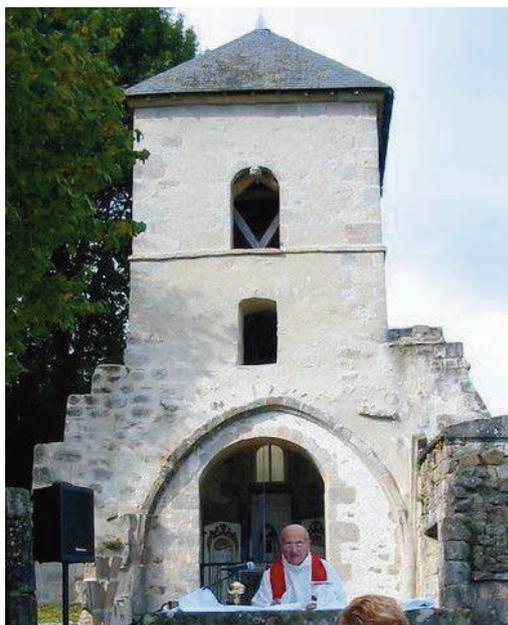
CHAPELLE DE SAINT DENIS - LA COURTINE

Chapelle située au milieu de la Paroisse et dédiée à Saint Denis (Saint Dionis), premier évêque de Paris qui fut décapité à Montmartre vers l'an 250.



Elle fut restaurée en 1744 comme le prouve l'écusson au-dessus de la porte débouchant sur la tribune haute située dans le clocher.

La toiture s'effondre en 1954 ; par sécurité, seul le clocher bâti en carré est conservé.



On peut encore admirer sur la façade nord, un cartouche rond entouré à demi d'une couronne de feuillage ainsi qu'une niche dont le socle soutenu par une figurine est ornée d'une coquille.

Presque sous le toit, un linteau en granit supportant un cadran solaire flanqué de chaque côté d'un écusson représentant le blason de la maison des seigneurs de Sarrasin.

Depuis 2003, l'Association Les Amis de Saint Denis, a engagé un programme de travaux pour la mise en valeur des vestiges de la Chapelle.



On peut notamment y voir :

- le retable qui est resté de nombreuses années dans la Chapelle du Camp maintenant démolie.
- 1 cloche provenant de l'église du Trucq en ruines
- la statue de SAINT DENIS soutenant sa tête tranchée

Une messe y est célébrée en plein air, une fois par an, le dimanche d'octobre le plus proche de la fête de Saint Denis (9 octobre)

Fête de Saint Denis



Le 9 Octobre 2016, les paroissiens de La Courtine, St Denis et des alentours se sont retrouvés en nombre sur le site de la chapelle de St Denis (environ une centaine de personnes) pour participer à la célébration religieuse annuelle. Parmi l'assistance, on remarquait la présence de la jeune courtinoise, Mazarine Mouty, élue miss Creuse 2016.

En ce début de saison automnale fraîche, mais ensoleillée, le père Jean-Luc Puig, nouveau prêtre de la paroisse Notre-Dame de Haute- Marche, et Monsieur Bonnefond Michel, diacre officierent. Les compagnons de la Joie au Village animèrent les chants avec la participation des paroissiens présents.

Les intentions au cours de la messe furent dites pour les habitants défunts du village, ainsi que pour le père Bouttier et l'Abbé Buges, décédés respectivement en 2013 et 2015.

A la fin de la célébration, Marie-Jo SAUTY, vice-présidente de l'Association des Amis de St Denis prend la parole et rappelle que les gros travaux de maçonnerie sont dès lors achevés, et que l'association envisage d'établir un prochain dossier pour l'aménagement environnemental du site.

Elle remercie les officiants ainsi que le groupe de chanteurs et les paroissiens pour leur participation. D'autre part elle souligne également l'aide apportée par la commune, qui n'oublie pas de prévoir le nettoyage du lieu. Qu'elle en soit remerciée ainsi que le personnel communal pour son travail efficace.

A la fin de la cérémonie, et comme il est de coutume, un vin d'honneur fut offert sur le site, et un repas servi à l'hôtel-restaurant le Petit Breuil pour les personnes inscrites.

Les adhérents à l'association purent retirer leur carte d'adhésion 2016 sur place et chacun put acheter des cartes postales du site de la chapelle. Leur participation contribuera au prochain aménagement. Que tous en soient remerciés.

Pour information, vous pouvez retirer la carte d'adhérent à 5 € auprès de Mme SAUTY. Les cartes postales seront disponibles auprès du commerce tabac presse de Sandrine AGUILAR au prix de 0.50€. Rendez-vous est pris pour Octobre 2017.

L. DETOUR, secrétaire

Une miss Creuse Courtinoise



Mazarine a été élue miss creuse au casino d'Evau les bains les 13 Mai 2016. Depuis elle parcourt le département sur diverses manifestations. Tour du limousin, festival rock et moto, fête de l'eau accès sur le thermalisme en creuse, etc etc ... le 16 septembre Mazarine a participé à l'élection de miss limousin à l'espace des trois provinces à Brive devant 1400 personnes. Elle est arrivée deuxième dauphine de miss limousin. Elle enchaîne désormais les manifestations dans tout le limousin au côté de notre miss limousin Romane Komar qui a concouru pour l'élection de miss France le 17 décembre à Montpellier et en direct sur TF1. Mazarine a accompagné Romane avec la délégation limousin à Montpellier. Les manifestations vont s'enchaîner de janvier à septembre. De nombreux galas, défilés, sont prévus. Mazarine a pu également participer à l'ouverture du marché de Noël à Brive la Gaillarde le 9 décembre.

Retour en photos sur son parcours durant l'année 2016 :





La classe de MER!

Pour les élèves de l'école élémentaire vous remerciant d'avoir donné de l'argent à l'école. Grâce à vous, on a pu partir en classe de mer et c'était trop bien!!! Nous avons appris plein de choses sur les poissons et sur l'estuaire de la Gironde. Encore merci pour votre générosité et votre gentillesse.

Maëlys Emma Kim Lola Enzo Mathieu Elliott Céleste Tom Éva
 Liliand Audrey Nell Mathis Cécile Dimitri
 Manon Ariel Jade
 Thomas Célia Silvana Adrien Paul Alix Camille
 Luka Enzo Matteo Lemon Hala
 Leda Jimmy Amélia Quentin
 Raphaël Kamira Noah Luis Alexandra Alexia
 Leonbathilde

Forum des associations sportives et culturelles



Le samedi 17 Septembre 2016 , a eu lieu, à la salle polyvalente de La Courtine, le premier forum des associations sportives et culturelles. De nombreuses associations étaient présentes. Elles ont préparé des stands pour présenter leur travail, leurs manifestations. Cette journée a aussi été animée par des représentations de « dance country », de Salsa et de gym ! Beaucoup se sont déplacés pour cette journée qui s'est déroulée dans l'échange et la convivialité ! Vous êtes nombreux à avoir apporté vos idées pour le prochain forum, sachez que nous en tenons compte et nous espérons faire encore mieux pour celui prévu en 2017.

Encore une fois, nous remercions toutes les associations présentes lors de cette manifestation, car c'est grâce à vous et votre investissement que celle-ci a pu être possible !

Rendez vous en Septembre 2017 !

AMICALE LAIQUE DE LA COURTINE

Une bonne et heureuse année 2017 à tous de la part du bureau de l'Amicale Laïque qui reste inchangé cette année :

Présidente : PLAZANET Laetitia

Co-Président : PIQUET Benjamin

Trésorier : SAUTY Véronique

Secrétaire : BOUQUET Frédérique

Nous remercions MOUTY Alexandra et LAURENT Sandra qui étaient dans l'équipe depuis sa reprise en 2013.

Nous avons effectué en Avril 2016 notre traditionnel loto qui a réuni petits et grands. La totalité des bénéfices a été reversé à l'école (primaire et maternelle).

En Mai, les enfants sont partis en classe de mer ; nous leurs avons apporté une aide financière en leur reversant la totalité de nos bénéfices de l'année.

Puis, au mois de Juin, nous avons acheté des livres pour les classes (à raison de 100 € pour chacune), afin de renouveler des ouvrages un peu « vieillots ».

Fin Juin, s'est déroulée notre kermesse annuelle où les enfants, malgré les caprices du temps, se sont amusés autour de différents stands et d'un toboggan géant et sont tous repartis avec un cadeau.

Le 31 Octobre, de nouveau petits et grands se sont retrouvés autour du traditionnel défilé d'Halloween où, monstres, vampires et sorcières ont été gâtés par les habitants en bonbons et autres sucreries. Nous les remercions pour leur générosité.

Un don a été fait pour le Téléthon, ceci afin d'aider les enfants malades. D'autre part, nous avons pu organiser le Noël des Ecoles où le Père Noël a encore bien comblé les enfants. Merci Père Noël !

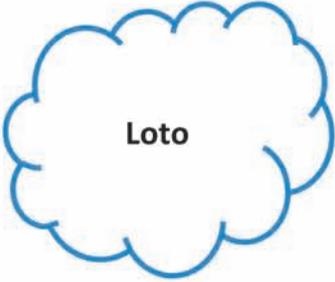
Pour 2017, encore beaucoup de projets avec l'école :

- aider de nouveau les maîtresses dans leurs idées de sorties (spectacles, sorties scolaires etc...)

Nous envisageons d'acheter des jeux pour la cour des écoles primaire et maternelle et de continuer à renouveler les livres des classes qui seront choisis dans le magasin de Sandrine AGUILAR, car il est important pour nous de faire travailler nos commerçants courtinois, de même, pour toutes nos manifestations.

Meilleurs vœux 2017.

Nous comptons sur votre participation tout au long de cette année.



Club de La Liège

L'année 2016 a été un peu plus calme au niveau des Voyages. Une sortie d'une journée au pays de JEAN FERRAT, en Ardèche, a été très appréciée par les participants.

De nombreux Thés Dansants ont fait valser jeunes et plus anciens avec des orchestres réputés amenant ainsi une clientèle des environs.

Le Bureau n'a pas changé si ce n'est une modification au niveau des trésoriers.

Pour l'année 2017, deux voyages sont prévus :

La Bretagne au mois de Mai et le Puy du Fou au mois de Septembre. Il reste quelques places de libres pour ces voyages. Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à DIDIER au 05.55.66.75.05.

Un nouveau calendrier a également été mis en place pour les festivités de 2017.





Club du 3^e ÂGE
LA COURTINE

Les AINES RURAUX

CALENDRIER des FESTIVITEES 2017

| | |
|----------------------------------|-----------------------------------------|
| 07 JANVIER 2017 | GALETTE DES ROIS |
| 12 MARS 2017 | LOTO |
| 02 AVRIL 2017 | THÉ DANSANT (Serge CONJAD) |
| 14 MAI 2017 | THÉ DANSANT (Sébastien PERRIN) |
| Du 15 au 20 MAI 2017 | <u>SÉJOUR EN BRETAGNE</u> |
| 23 JUILLET 2017 | THÉ DANSANT (Bernard RUAL) |
| 27 AOÛT 2017 | THÉ DANSANT (Mathieu MARTINIE) |
| Du 9 au 10 SEPTEMBRE 2017 | <u>VOYAGE AU PUY DU FOU</u> |
| 22 OCTOBRE 2017 | THÉ DANSANT (Laurent MICHELOTTO) |
| 18 NOVEMBRE 2017 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE |
| 03 DECEMBRE 2017 | REPAS ANNUEL |

La Comédia Courtinoise

La Comédia Courtinoise, troupe du Club Sportif et Artistique du camp de la Courtine a joué cette année la pièce de théâtre " Joyeuse pagaille " qui a rencontré un vif succès dans les communes de la com-com des sources de la Creuse.

Merci aux spectateurs. Nous préparons un nouveau spectacle pour 2017.

Nous recherchons des comédiens, venez avec nous, tout le monde peut jouer!!!

Jacqueline DESHERAUD



Noël au mois d'août ?

Mais oui, en ce début de mois d'août, on pouvait se croire à Noël. Organisée par l'association Culture Histoire et Patrimoine des sources de la Creuse, une exposition de jouets anciens en a fait rêver plus d'un. Tous ces jouets, poupées, berceaux, dînettes, avions, vélos et bien sûr, les trains. Ah ces trains ! Ils en ont fait revivre des souvenirs chez ces messieurs! Quelle belle collection de locomotives et wagons. Certains connaisseurs les admiraient et les détaillaient. Les plus jeunes eux aussi étaient admiratifs, leurs yeux n'étaient pas assez grands pour admirer ce train qui tournait et sifflait à l'approche de la gare ou bien du tunnel. Et les voitures à pédales ? Les plus petits étaient ravis de les conduire. Souvent on entendait « oh regarde, j'avais la même ! ». Cette exposition a beaucoup plu et quelques visiteurs sont même venus plusieurs fois. A quand la prochaine ? demandaient certains. Eh bien faisons confiance au père Noël. Il reviendra peut-être exposer tous ces merveilleux joujoux.

Je tiens tout particulièrement à remercier Thierry Continsuzat et Thierry Achard, sans qui cette exposition n'aurait pu avoir lieu ; Mme Adèle Bouchardy, M. et Mme Couderchon, Mme Barthélémy pour le prêt de jouets.

Merci également à la Commune pour le prêt de la salle, aux employés communaux pour leur aide, à l'équipe de l'association qui participe toujours activement à l'installation de l'exposition, à la fabrication et la mise en place du buffet, ainsi qu'à Fanny et Didier Véga pour leur aide bénévole.

Suzanne Lacroix-Besse



Les bouchons d'amour

Ce sont tous les bouchons en plastique dont la liste est citée ci-dessous, ils servent à participer à l'achat de fauteuils roulants pour handicapés au niveau de la Creuse. Huit tonnes ont été récoltées dans notre département et ont été rachetées par un fabricant de palette en plastique ce qui a permis de participer à l'achat de 3 fauteuils au niveau de notre département.

Monsieur LAVERGNE agréé par l'association met à votre disposition un container pour déposer vos bouchons :

29 chemin de Plaplas
23100 La Courtine

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au : 05 55 66 73 89

Les bouchons acceptés sont :

Les bouchons alimentaires : eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...

Les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosol...

Les bouchons de produits d'hygiène : dentifrice, shampoing, produits douche ...

Les couvercles en plastique : chocolat et café en poudre, moutarde...

Divers : les boîtes de pellicule photos, les œufs kinder...

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit. A noter que la colle utilisée par les fabricants est à base d'hévéa, ce qui est tout à fait compatible avec le recyclage.

Attention ! Les bouchons ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre.

Les bouchons refusés sont :

-Les bouchons de produits chimiques hautement toxiques

-Les bouchons de sécurité : détergents...

-Les bouchons de médicaments



Les amis de la Brocante

C'est grâce à une météo beaucoup plus clémente que l'an dernier, que la 25ème Brocante a connu, comme chaque année, son succès habituel.

Malgré la concurrence de « Chéniers », c'est encore plus de 12 000 personnes qui se sont pressées à partir de 8h.

On peut dire que cette manifestation a acquis une telle notoriété, qu'elle devient chaque deuxième dimanche du mois d'Août, un moment incontournable.

Un grand merci à tous les bénévoles, à la COM-COM, à l'équipe municipale, à la gendarmerie, aux pompiers pour assurer la sécurité, sans oublier les propriétaires qui prêtent gracieusement leurs terrains.

BRAVO à tous ! Et rendez-vous le 13 Août 2017 !

Le président, Lavergne Christian



Fête du 15 Août

Comme chaque année dans notre bulletin, nous revenons en photos sur notre belle fête patronale du 15 Août, qui s'est encore déroulée dans la joie, la bonne humeur et la convivialité. L'ambiance et le soleil étaient au rendez-vous !



La fête du 15 Août c'est le fruit du travail de nombreuses personnes , comité des fêtes, Associations courtinoises, bénévoles... on peut les féliciter et leur dire un grand bravo, car ce fut une fête très réussie !!!!!



ST FIACRE

Fête de la Saint Fiacre le 4 septembre 2016

Fête bien sympathique : la salle toujours aussi bien décorée, cette année c'était "Alice au jardin des merveilles".

Le couscous était bien bon et la musique satisfaisante. Nous avons eu nos exposants habituels fidèles : légumes, viandes, confitures, fromages, miel ; Il nous manque de l'artisanat, des fleuristes...

Pour cette manifestation assez " lourde "et pour laquelle nous ne sommes pas très nombreux, je remercie tous les bénévoles et surtout le club des aînés qui est partout à nos côtés et sans lequel nous ne pourrions pas mener à bien nos activités.

Rendez-vous l'année prochaine !

Jacqueline DESHERAUD



COURSE CYCLISTE

Tour du Chabanou du Samedi 10 Septembre 2016

Très belle course cette année encore organisée par l'EC Felletin Ussel Creuse Corrèze qui a vu cette année encore la victoire de Mickael Larpe des girondins de Bordeaux. Cette course demande une mobilisation assez accrue allant des commissaires de course aux installations des barrières de protection. Je remercie tout le monde.

Jacqueline DESHERAUD





A FOND AVEC LA GYM COURTINOISE



L'association « Sports et Loisirs Courtinois » a débuté la saison à toute allure avec plus de 60 adhérents.

Le programme de la semaine est chargé avec :

- une séance de gym douce : jeux collectifs, parcours, renforcement musculaire
- une séance de Cardio : endurance, circuits training, renforcement musculaire
- une séance Pilates : travail postural, abdominal, respiratoire, renforcement des muscles profonds
- une séance de Fitness : HIIT FIT, TABATA, abdos/fessiers

Chaque pratiquant peut participer à chaque séance et ainsi améliorer sa condition physique. La plupart des adhérents font 2 séances hebdomadaires.

Comme la saison dernière, l'association, proposera à ses adhérents des sorties randonnées montagnes et dès juillet, les activités continueront pendant tout l'été avec de la gym en plein air, et de la marche nordique.

Pour tout renseignement vous pouvez surfer sur le site internet ou sur la page facebook de l'association.



NOUVEAUTE AU KARATE CLUB COURTINOIS :

SELF DEFENSE !!

Depuis septembre, le club de karaté propose des cours de self défense, tous les vendredis soirs de 19h à 20h. Cours réservé pour les adultes : féminine et masculin ainsi pour les ados à partir de 12 ans. ***La self défense est une discipline complète, directe simple et efficace, qui initie l'opposition d'un ou plusieurs agresseurs, par des moyens techniques respectant la légitime défense.***

Thèmes :

- *Les distances,*
- *les gardes,*
- *le travail réflexe,*
- *les techniques de poings, genoux, coudes, tête,*
- *esquives et déplacements,*
- *les blocages,*
- *technique de dégagement sur saisies,*
- *ramassement de jambes,*
- *étranglement,*
- *clés et moyen d'amener au sol et techniques particulières.*



Les mercredis ce sont des cours enfants /adultes de karaté de 18h à 19h30 à partir de 5 ans.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Denis Guiraud au 06-69-10-13-02



Compte rendu des évènements de l'ACSC année 2016

De nombreux projets **sportifs et culturels** ont été proposés aux résidents de la Résidence les Albizias tout au long de l'année 2016.

Côté sportif :

Nous avons participé à 22 rencontres sportives sur 31 inscrites au calendrier Départemental de la Corrèze. Les résidents ont pu pratiquer le vtt, le kayak, le basket, la natation, Pétanque, Randonnée pédestre, Activités Motrices etc...

L'ACSC a quant à elle organisé un **Tournoi de Basket** au Centre Sportif de Bugeat en Mars ainsi qu'un **Championnat Régional de Kayak** à Ussel en juin.

Au cours de l'année, nous avons pu participer également à différents séjours sportifs inter-établissements sous différentes thématiques à savoir :

- **Un séjour Multisports Hiver** à Chastreix du 2 au 4 Février 2016.

- **La Rando Limousine en VTT** à Chamberet du 5 au 8 Mai 2016.

- **Le Championnat de France de Pétanque** à Epinal du 3 au 5 Juin 2016.

- **Le Séjour VTT/Marche** à Espalion du 7 au 10 Juin 2016.

- **Le séjour Activités Motrices** à Bugeat du 4 au 6 Octobre 2016.

Pour la toute première fois, l'ACSC en partenariat avec la Fondation Jacques Chirac a organisé le **Championnat de France Sport Adapté de vtt du 16 au 18 Septembre** sur le site de Ponty à USSEL. Cette manifestation a regroupé près de 155 sportifs venus de 11 Régions.

Côté Culturel :

- Un LOTO a été organisé en début d'année qui a regroupé près de 100 participants.
- De nombreux résidents ont pu assister à différents spectacles et Concerts au cours de l'année : **Holliday On Ice, Le roi Arthur et Les Années 80** ainsi qu'à différentes **visites de musées et d'expositions** au niveau Régional.
- Le groupe de théâtre a également effectué plusieurs représentations dans différents lieux au cours de l'année.



Séjour VTT/Marche du 7 au 10 Juin à Espalion



Championnat de France Sport Adapté VTT du 16 au 18 Septembre à USSEL



Le groupe de Théâtre

ASSOCIATION DES CAVALIERS COURTIÑOIS



Avec une année 2016 bien remplie par le club, de nombreuses manifestations ont été organisées.

Nous remercions tous les commerçants pour leur contribution au bon déroulement de nos manifestations.

Aussi pour l'année 2017 le club équestre vous propose plusieurs concours ainsi qu'un stage de voltige qui aura lieu en avril. Des cours d'équitation sont également proposés ainsi que des balades poney ou chevaux. Pour plus de renseignements sur les horaires et les tarifs contactez Mme Loca Pascale au : 0660442030

Amis sportifs et sportives, débutant(e)s ou confirmé(e)s, n'hésitez pas à nous rejoindre.



L'association des Cavaliers Courtinois

Calendrier des manifestations 2017

Dimanche 12 mars 2017

Concours de Saut d'Obstacles

Dimanche 9 avril 2017

Concours de Saut d'Obstacles

Jeudi 27 et Vendredi 28 avril

Stage de Voltige

(Uniquement sur réservation maximum 15 places)

Dimanche 7 mai 2017

Concours de Saut d'Obstacles

Dimanche 11 juin 2017

Concours de Saut d'Obstacles

Dimanche 10 septembre 2017

Concours de Saut d'Obstacles

Dimanche 1 octobre 2017

Concours de Saut d'Obstacles

Dimanche 30 octobre 2017

Concours de Saut d'Obstacles

Toutes les manifestations à partir de 9 du matin



**BUTTERFLY
COUNTRY**



Association loi 1901, affiliée à la Fédération Française de Danse.

Vous aimez la musique *Country*, vous aimez danser, venez nous rejoindre dans la détente et la bonne humeur.

L'apprentissage des pas, la dynamique de groupe, les représentations sont autant de motivations pour notre association.

Les répétitions se déroulent le *Mardi* à 20 H à la salle des associations.
Deux cours d'essais gratuits.

Pour tous renseignements appelez le 06 86 43 55 04 ou 06 42 99 76 87.



Tous les bénévoles du téléthon 2016 du canton de La Courtine remercient très chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées cette année encore pour faire avancer la recherche.

Grâce à votre générosité, la somme totale est de :

7 373,37 €

4 684,50 € pour La Courtine

1 358,50 € pour Clairavaux

1 330,37 € pour Féniers



FLEUR

De couleur bigarrée ou uniforme,
Tu te fais bouquet, couronne ou collier
Tu pares les champs et aiguises l'odorat
Tu es reine des prés, coquelicot ou jonquille
Tu sais te pâmer pour offrir ton pistil
Aux papillons, et aux divers insectes
Butineurs ou chercheurs de proie

Tu es à la fois délice du goût ou de l'odorat
Tu te laisses transformer au gré du désir
En sirop, confiture, tisane, parfum
Et parfois aphrodisiaque.
Tu figures également sur le calendrier
Tu donnes ton nom aux nouveaux-nés.

Que tu sois rose ou aubépine, sauvage ou cultivée,
Tu fais le bonheur du jardinier et du botaniste
Ce dernier t'examine et veut te protéger
Le jardinier te fait la reine des parcs et propriétés
Tu frémis et ondules au gré de la brise légère
Qui diffuse alentour ton parfum léger ou entêtant.

Fleur bleue, le cœur d'artichaut t'effeuille
Tout en récitant des mots laconiques, ou te déposes
Dans la chevelure ondulante de son aimée.
Le peintre ou le poète ne cesse de t'admirer,
Tu ne meures jamais, car les tableaux des maîtres
T'immortalises dans les châteaux et les musées.

Tu as parfois grand privilège, car grâce aux arbres fruitiers
Tu te transformes en fine saveur sucrée et de formes variées
Pour le régal de toutes les espèces de cette Terre.
Tu salues du haut de ton promontoire tes petites sœurs
Bien ancrées dans le sol, à tes pieds couvertes de rosée.



L.DETOUR





Le petit rapporteur,

Qui n'a pas fredonné la chanson de Léo Ferret, « Avec le temps, va tout s'en va... »

Mais le temps est-il illusoire ou bien réel ?

Qui n'a pas dit « Que le temps passe vite ! (lors d'un rendez-vous amical ou amoureux)

Cette attente est interminable ! (lors d'un rendez-vous chez le médecin ou le dentiste)

D'autres diront : « depuis que je suis sans activité, le temps ne m'importe plus, je vis à un rythme plus paisible. »

Puis, certains se créeront un planning surchargé, se plaignant qu'ils n'arrivent pas à tout faire, que les journées sont trop courtes ! Quel paradoxe n'est-ce pas ?

Alors, réfléchissons un peu. Imaginons l'expérience suivante : nous faisons asseoir côte à côte, l'oisif et le surmené sur un banc, dans un parc public bien ensoleillé. Le temps s'écoule tranquillement pour les deux compères. Les secondes, les minutes s'égrènent tranquillement.

Une heure vient de s'écouler, les deux corps de nos compères sont reposés, alanguis par la chaleur et le bruissement du vent dans les arbres situés à proximité. Observons...

Le surmené, d'un coup se lève, scrute sa montre, salue respectueusement l'autre et traverse le parc à grandes enjambées.

L'oisif, lui rêve en plissant les yeux et ne se décide à se lever que lorsque le soleil commence à changer d'orientation, lui rappelant que ce dernier se rapproche de l'horizon, et qu'il est temps de rentrer. Alors, que retenons nous de cet épisode ?

Que chacun est imprégné de la notion de temps qu'il s'est créée et réagit en fonction de cela

Mais est-ce tout ?

Que le cycle de la nature fait qu'elle s'adapte aux variations des saisons, nous intimant au fond de nous de changer de comportement et de ralentir le rythme lorsque l'hiver s'installe et de s'activer aux premières chaleurs du printemps. (comme savaient le faire nos ancêtres).

Que la civilisation dite moderne a instauré un calendrier, qui s'adaptant à la rotation terrestre, contient trois cent soixante-cinq jours de vingt-quatre heures.

Et alors, quel constat ?

Je dirai qu'il y a deux temps, celui immuable régi par les lois cosmiques et le temps relatif conditionné par chacun de nous en fonction de nos activités professionnelles, de loisirs, de nos technologies, mais tributaires du cycle des vingt-quatre heures établies.

Nous pourrions vivre sans stress, sans contraintes dans cette société, mais n'avons-nous pas oublié la règle des vingt-quatre heures et le cycle de notre terre ?

Pourquoi donc ?

L'évidence ne vous a-t-elle pas sauté aux yeux ?

Certains ont inventé « le toujours plus », produire plus, commercialiser plus, aller plus vite avec moins de bras, robotiser à outrance pour réduire le temps de travail, etc...

Qu'avons-nous donc fait de la notion de temps, oui le relatif ?

Comme nos deux compères, asseyons-nous tranquillement sur un banc ou sur la chaise d'une terrasse de café pour siroter une boisson fraîche. Réfléchissons...

Le temps est-il réel ou illusoire ?

L.D





NAISSANCES*

(* parents ayant accepté la publication dans la presse)

- **TAURAND Mathis, Antoine, Maurice** né le 28 Février 2016 à USSEL (Corrèze)
- **MOEUF Elh a** n e le 4 Ao t 2016   TULLE (Corr e)
- **TACHARD DINCCETIN Marius** n e le 25 Novembre 2016   TULLE (Corr e)



MARIAGE

- **MEZIERE Natacha, Gilberte, Delphine** et **LABORDE Arnaud, Gabriel, Maurice** c l br  le 16 Juillet 2016.



DECES

- **Claude LACROIX** d c d  le 06.01.2016   USSEL (Corr e), domicili  EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE
- **Andr e Denise BOURGUINAUD  pouse TOURNEBISE**, d c d e le 16.01.2016   USSEL (Corr e), domicili e 5, H.L.M. Le Chabanou 23100 LA COURTINE
- **Mireille, Th r se, Louise CONTHE  pouse DARREYE**, d c d e le 29.01.2016   LA COURTINE (Creuse), domicili e EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE
- **Annick, Eliane, Ren e FRIZON  pouse BEYSSAC**, d c d e le 31.01.2016   USSEL (Corr e), domicili e 9, Avenue de la Gare 23100 LA COURTINE
- **LAVOCAT Micha l, Auguste, Messele** d c d  le 09.02.2016   LA COURTINE (Creuse), domicili    GUER (Morbihan), SAINT CYR COETQUIDAN.
- **VACHER Marcelle veuve LECOUTY**, d c d e le 29.02.2016   LA COURTINE (Creuse), domicili e EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE
- **RAVET Chantal, Jo lle**, d c d e le 10.03.2016   USSEL (Corr e), domicili e 8, Rue du G n ral Craplet 23100 LA COURTINE
- **COUSTEIX Ginette, Maria veuve MOREAU**, d c d e le 18.04.2016   YERRES (Essonne), domicili e Le Trucq 23100 LA COURTINE
- **MOREAU Odette, Fran oise, Anne veuve FOREST**, d c d e le 28.04.2016   LA COURTINE (Creuse), domicili e EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE

- **DE MICHELI Josiane, Marcelle épouse MOEUF**, décédée le 30.07.2016 à USSEL (Corrèze), domiciliée 24, Rue des Deux Frères 23100 LA COURTINE
- **LAMAND Maurice**, décédé le 31.08.2016 à GUERET (Creuse), domicilié EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE
- **THIERY Solange, Germaine veuve GARNIER**, décédée le 06.10.2016 à BRIVE LA GAILLARDE (Corrèze), domiciliée 3 bis, Rue du Chabanou 23100 LA COURTINE
- **MARCERON Alice, Amélie veuve STAB**, décédée le 08.11.2016 à LA COURTINE (Creuse), domiciliée EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE
- **CHALAUX Gabrielle, Mélanie veuve PRADEAU**, décédée le 07.11.2016 à USSEL (Corrèze), domiciliée 18, Rue du Général Craplet 23100 LA COURTINE
- **BORNECK Claude, Yvonne veuve COCHAND**, décédée le 12.11.2016 à LA COURTINE (Creuse), domiciliée EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE
- **VILLATEL Pierre, Victor, Gaston**, décédé le 03.12.2016 à USSEL (Corrèze), domicilié EHPAD Le Chabanou 23100 LA COURTINE

A AJOUTER EGALEMENT :

- **LALIRON Gisèle**, décédée le 08.04.2016 à CLERMONT-FERRAND (Puy de Dôme).
- **PEYREL Michèle** dont les obsèques ont eu lieu le 19.11.2016 à USSEL (Corrèze), compagne de Mr LESBATS André
- **LESBATS André**, décédé le 24.11.2016 à USSEL (Corrèze)



EXAMENS 2016

- **BENZITOUNI Alexis** : Brevet des Collèges, mention AB
- **BESSE Baptiste** : Brevet des Collèges, mention AB
- **DIHARS Joyce** : Brevet des Collèges, mention AB
- **DIHARS Tiffany** : Bac ST2S
- **RUBY Rémy** : Bac Pro Carrosserie et Peinture Automobiles

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

MARS :

- 12 Mars : Loto Club de la Liège
- 26 Mars : Loto du Foyer Occupationnel

AVRIL :

- 02 Avril : Thé dansant Club de la Liège
- 09 Avril : Loto de l'Amicale Laïque

MAI :

- 14 Mai : Thé Dansant Club de la Liège

JUIN :

- 11 Juin : Concours de Pétanque au boulodrome (CSA Camp)
- 17 Juin : Théâtre Comédia à la Salle Polyvalente
- 30 Juin : Kermesse de l'Ecole

JUILLET :

- 09 Juillet : Thé Dansant Club de la Liège

AOÛT :

- 5 et 6 Août : Exposition CHPSC
- 13 Août : Brocante annuelle
- 14 et 15 Août : Fête patronale
- 27 Août : Thé dansant Club de la Liège

SEPTEMBRE :

- 03 Septembre : Fête de la Saint Fiacre (LA CLE)
- du 14 au 17 Septembre : Commémoration du centenaire de la présence des soldats russes à LA COURTINE
- 23 Septembre : Forum des associations

OCTOBRE :

- 8 Octobre : Fête de Saint Denis
- 15 Octobre : Exposition oiseaux (Association Creusoise d'Eleveurs d'Oiseaux)
- 22 Octobre : Thé dansant Club de la Liège

DECEMBRE :

- 03 Décembre : Repas de la Commune
- du 08 au 09 Décembre : Téléthon
- 17 Décembre : Goûter de Noël des enfants des écoles



Photo : Les noms

1er rang :

Jamot Virginie, Chevalier Laetitia-Angélique, Sivade Nicolas

2ème rang :

Bouchardy Gaëlle, Nibodeau Audrey, Détour Muriel

3ème rang :

Bouquet Mickael, Rioult Stephane, Soulet Nicolas,
Dubosclard Aurélie

4ème rang :

Miaux Mickaël, Tachard Julien, Caldagues Emilie, Levaintre
Tony, Flinois Christophe, Bousquet David, Chambade
Delphine

Sur le côté :

Dumilieu François-Xavier, Rousset Karine, ?, Bellenger
Aurore, Jabouille Nathalie, Girard Jennifer, Scafone Fabien,
Madame Caunet Christine





Où êtes vous ?

année scolaire : 89-90